

BIOCORP

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2020

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ		
	1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE BIOCORP		
	1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES		
2	MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL		
3	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ		
	3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2020	9	
	3.2 RÉSULTATS FINANCIERS	10	
	3.3 SITUATION FINANCIÈRE	11	
	3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2020	13	
	3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR	13	
	3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	14	
	3.7 IMPACT DU CORONAVIRUS AU 1 ^{ER} SEMESTRE 2020	14	
	3.8 INFORMATIONS JURIDIQUES	14	
4	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE		
	4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	20	
	4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	22	
	4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	23	
5	COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2020		
	5.1 BILAN	26	
	5.2 COMPTE DE RÉSULTAT	28	
	5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	29	
	5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	30	
	5.5 ANNEXE DES COMPTES	30	
N	ANNEXE AUX COMPTES DU 30 JUIN 2020		
	NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS		
	NOTE 1 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2020	34	
	1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL	34	
	1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	34	
	1.3 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION	34	
	NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	35	
	2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35	
	2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35	
	2.3 AMORTISSEMENTS	36	
	2.4 STOCKS	36	
	2.5 CRÉANCES	36	
	2.6 DISPONIBILITÉS	36	
	2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES	36	
	2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	37	
	NOTE 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF	38	
	3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	38	
	3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	39	
	3.3 ÉTAT DES PROVISIONS	39	
	3.4 ÉTAT DES STOCKS	39	
	3.5 ÉTAT DES CRÉANCES	40	
	3.6 AUTRES CRÉANCES	40	
	3.7 TRÉSORERIE	41	
	3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	41	
	3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	41	
	NOTE 4 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	42	
	4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES	42	
	4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	43	
	4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	43	
	4.4 ÉTAT DES DETTES	44	
	4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS	44	
	4.6 CHARGES À PAYER	45	
	NOTE 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	45	
	5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	55	
	5.2 AUTRES PRODUITS	55	
	5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	46	
	5.4 RÉSULTAT FINANCIER	46	
	5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	47	
	NOTE 6 - AUTRES INFORMATIONS	47	
	6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT	47	
	6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL	47	
	6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL	47	
	6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	48	
	6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	49	
	NOTE 7 - ENGAGEMENTS	49	
	7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	49	
	7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX	50	
	7.3 AUTRES ENGAGEMENTS	50	
	7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	50	
	7.5 BAUX COMMERCIAUX	51	
	NOTE 8 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	52	
	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL		



PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DE BIOCORP	4
1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	4

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Description de l'activité / Informations financières sélectionnées

1.1 DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la "Société" ou "BIOCORP") est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

L'émergence récente de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle R&D a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya, le capteur pour stylos à insuline jetables. Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif depuis 5 ans est aujourd'hui auréolé de succès grâce à sa mise sur le marché imminente, en partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi et Roche Diabetes Care.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, c'est bien son savoir-faire industriel, largement éprouvé et reconnu dans le domaine de la plasturgie, qui confère à Biocorp la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, ou encore une solution technologique pour les dispositifs ophtalmiques en partenariat avec les laboratoires Théa.

Il est à noter que si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP produit chaque année plus de 30 millions d'unités dans son usine de plasturgie. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (compte-gouttes, pipettes, canules ...) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 57 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavour La Béchade, 63500 ISSOIRE.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Informations financières sélectionnées du compte de résultat

En euros	30/06/2020	30/06/2019
Chiffre d'affaires	3 809 511	5 247 993
Autres produits d'exploitation	-18 731	65 941
Total produits d'exploitation	3 790 780	5 313 934
Résultat d'exploitation	-961 566	1 199 173
Résultat financier	-78 640	-59 705
Résultat exceptionnel	180 917	6 589
Crédit d'impôt recherche et Crédit d'impôt innovation	-80 761	-92 681
Résultat net	-778 529	1 238 737

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

Informations financières sélectionnées

Informations financières sélectionnées du bilan

En euros	30/06/2020	30/06/2019
Actif immobilisé	3 177 476	1 624 931
Actif circulant	5 013 374	6 575 615
Total actif	8 190 850	8 200 546
Capitaux propres	-746 762	310 954
Emprunts et dettes	8 937 613	7 701 842
Produits constatés d'avance		187 750
Total passif	8 190 850	8 200 546

Informations financières sélectionnées du tableau de flux de trésorerie

En euros	30/06/2020	30/06/2019
CAF	-475 032	1 554 138
Flux de trésorerie générés par l'activité	-505 309	-1 452 253
Flux d'investissements	-1 478 086	-299 881
Flux de financement	1 528 859	743 410
Variation de trésorerie	-454 536	-1 008 725
Trésorerie d'ouverture	2 006 847	1 341 248
Trésorerie de clôture	1 552 312	332 525

Informations financières sélectionnées

En euros	30/06/2020	30/06/2019
Chiffre d'affaires	3 809 511	5 247 993
Excédent brut d'exploitation	-698 026	1 526 408
Résultat d'exploitation	-961 566	1 199 173
Résultat Net	-778 529	1 238 738
Variation de trésorerie	-454 536	-1 008 725



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Eric DESSERTENNE



Chers Actionnaires,

La période du premier semestre 2020 a revêtu un caractère exceptionnel à plusieurs titres. La crise liée au coronavirus a fait craindre à la Société un risque de ralentissement ou de suspension provisoire de la fabrication de ses matières premières et de ses produits. Cette crainte a été rapidement levée grâce à la mobilisation de l'ensemble de nos équipes. A date, la mise en place des mesures restrictives afin de contrôler l'épidémie n'a eu, au final, qu'un impact très limité sur l'activité de BIOCORP. Quant à nos différents projets de développements contractualisés ou en cours de négociation, ils n'ont pas été remis en cause mais ont pris quelques mois de retard comme en atteste le nouveau versement reçu de SANOFI dans le cadre de notre accord autour de Mallya, initialement attendu au premier semestre mais, au final, constaté fin août.

Au cours de ce semestre si singulier, nous avons toutefois matière à satisfaction : en tant que société innovante dans le domaine de la santé connectée, BIOCORP a, sur la période, renforcé sa propriété intellectuelle avec le dépôt de cinq nouvelles familles de brevets et obtenu la délivrance de trois brevets aux Etats-Unis, au Brésil, en Russie, au Japon. Ces nouveaux brevets sont essentiels car ils concrétisent l'élargissement à venir de notre gamme de produits connectés soutenus par nos équipes de R&D. A titre d'exemple, Mallya, véritable vitrine de notre expertise, a d'ores et déjà entamé une phase de life cycle management afin de faire évoluer sa plateforme technologique. De même, BIOCORP a initié des projets de recherche dans le domaine des seringues pré-remplies avec le nouveau produit Injay.

Sur le plan industriel, BIOCORP a signé au cours des six premiers mois de l'année plusieurs partenariats particulièrement structurants : avec la société américaine Amalgam Rx dans le domaine de la digitalisation du diabète, avec la société française Thea pour le développement de solutions digitales innovantes en ophtalmologie et bien entendu avec la société Roche Diabètes Care France pour la distribution de Mallya en officines. Toutes ces réalisations contractuelles impacteront positivement notre chiffre d'affaires dès la fin de cette année et bien plus largement tout au long de l'année prochaine avec le lancement commercial de Mallya sur plusieurs territoires. De fait, la baisse apparente de nos performances semestrielles 2020 par rapport à 2019 est à considérer comme exceptionnelle. Avec l'ensemble des équipes, le management de BIOCORP est totalement concentré sur la croissance. Au-delà des programmes propriétaires que vous connaissez déjà, nous travaillons sur d'autres projets, notamment dans le domaine de l'hormone de croissance qui pourraient donner lieu à des contrats de développement dans les prochains mois. De quoi renforcer notre visibilité auprès des industriels pharmaceutiques en leur apportant sur l'étagère des solutions digitales performantes, d'améliorer la qualité de vie de plusieurs populations de patients et de créer davantage de valeur pour l'ensemble de nos actionnaires.

Eric DESSERTENNE
Directeur Général



RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU 1 ^{ER} SEMESTRE 2020	9
3.2 RÉSULTATS FINANCIERS	10
3.3 SITUATION FINANCIÈRE	11
3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2020	13
3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR	13
3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE	14
3.8 IMPACT DU CORONAVIRUS AU 1 ^{ER} SEMESTRE 2020	14
3.7 INFORMATIONS JURIDIQUES	14

3.1 ACTIVITÉ ET FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2020

3.1.1 Opérations sur le capital

Aucune opération sur le capital n'a été réalisée au cours du premier semestre 2020.

Au 30 juin 2020, le capital social s'élevait à 207.349,40 euros, divisé en 4.146.988 actions.

3.1.2 Avancement des projets de recherche

L'avancement des projets de recherche est conforme aux attentes de la Société, que ce soit sur la finalisation des projets existants ou sur la poursuite de l'élargissement de la gamme de produits.

Au cours de ce semestre, BIOCORP a procédé au dépôt de cinq nouvelles familles de brevets, a obtenu la délivrance de trois brevets en Russie, au Brésil, aux Etats-Unis et au Japon. Enfin, deux autres brevets sont entrés en phase nationale aux Etats-Unis et en Europe.

La Société capitalise sur son expérience en dispositifs médicaux connectés pour poursuivre l'élargissement de sa gamme de produits.

Ainsi, le produit Mallya a entamé une phase de life cycle management afin de faire évoluer sa plateforme technologique ; les principales améliorations concerneront la taille du dispositif ainsi que son prix de revient unitaire.

La Société a également initié de nouveaux projets de recherche dans le domaine des seringues pré-remplies avec le nouveau produit Injay.

3.1.3 Développement commercial

Au cours du premier semestre, BIOCORP a signé un nouveau contrat de développement et de distribution avec SANOFI sur le dispositif connecté Mallya Device V3.

BIOCORP et Amalgam Rx ont signé un partenariat marketing entre le dispositif Mallya et l'application iSage Rx dans le domaine de la digitalisation du diabète.

BIOCORP et les laboratoires Thea ont signé un partenariat pour le développement de solutions digitales innovantes pour le marché de l'ophtalmologie.

Un accord de distribution avec Roche Diabètes Care France a également été signé et permettra de commercialiser le dispositif Mallya aux pharmacies d'officine en France.

En parallèle, BIOCORP a conclu des études de faisabilité et d'évaluation de ses plateformes non connectées et connectées avec un grand nombre de laboratoires pharmaceutiques sur différentes aires thérapeutiques.

Au-delà des projets propriétaires déjà annoncés, BIOCORP travaille sur des projets spécifiques dans le domaine notamment de l'hormone de croissance qui pourraient donner lieu à des contrats de développement et de supply dans les prochains mois.

BIOCORP poursuit l'accroissement de son offre commerciale dans son activité historique traditionnelle grâce à la commercialisation de nouveaux dispositifs (canules, clip seringues, pipettes doseuses...).

Enfin, BIOCORP poursuit également la promotion de ses plateformes produits en participant à un nombre important de conférences ou expositions ciblées.

3.1.4 Propriété industrielle

Au cours de ce semestre, BIOCORP a procédé au dépôt de cinq nouvelles familles de brevets, a obtenu la délivrance de trois brevets en Russie, au Brésil, aux Etats-Unis et au Japon. Enfin, deux autres brevets sont entrés en phase nationale aux Etats-Unis et en Europe.

3.1.5 Éléments financiers

Au titre du contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019) confié par BIOCORP à la société Kepler Cheuvreux jusqu'au 24 février 2020 puis transféré à la société de bourse Gilbert Dupont, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité à la date du 30 juin 2020 :

- Nombre d'actions : 9.096 titres BIOCORP
 - Solde en espèces du compte de liquidité : 249.095 euros.
- A la date du 31 décembre 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
- Nombre d'actions : 19.801 titres BIOCORP
 - Solde en espèces du compte de liquidité : 61.966,71 euros.

Il est rappelé que, lors du bilan semestriel au 30 juin 2019, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 19.549 titres
- 54.513,42 € en espèces

3.1.6 Situation des capitaux propres au 30 juin 2020

Les comptes semestriels au 30 juin 2020 font apparaître des capitaux propres de -746.762 euros.

3.2 RÉSULTATS FINANCIERS

Produits d'exploitation

	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises			
Ventes de produits traditionnels	617 254	333 369	950 624
Prestations de services	2 686 649	172 238	2 858 887
Chiffre d'affaires	3 303 903	505 608	3 809 511
Production stockée	-75 482		-75 482
Subventions d'exploitation			0
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	56 749		56 749
Autres produits	1		1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 285 172	505 608	3 790 780

Frais opérationnels

	30/06/2020	30/06/2019
Consommations de marchandises		
Consommations de matières premières et autres approvisionnements	294 872	311 238
Autres achats et charges externes	1 926 119	1 754 269
Impôts, taxes et versements assimilés	108 049	37 650
Salaires et traitements	1 490 842	1 174 307
Charges sociales	612 173	459 940
Dotations aux amortissements sur immobilisations	308 122	367 352
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Autres charges	12 168	10 004
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 752 346	4 114 761

Les principales variations concernent :

- Consommation de matières premières et autres approvisionnements : - 16 K€
- Sous-traitance (fabrication d'outillages) : - 194 K€
- Prestations techniques : + 46 K€
- Crédit-bail : - 23 K€
- Locations : + 14 K€
- Entretien matériel de production : + 21 K€
- Maintenance informatique : + 10 K€
- Formation : + 12 K€
- Honoraires : + 242 K€
- Honoraires Brevets : + 13 K€
- Publicité : + 17 K€
- Frais de déplacement : - 33 K€
- Frais de recrutement : + 22 K€
- Impôts et taxes : + 70 K€
- Salaires et charges : + 469 K€
- Dotations aux amortissements : - 59 K€

Résultat financier

Le Résultat financier au 30 juin 2020, d'un montant net de - 78,6 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 2,1 K€
- Charges financières : 80,7 K€

Il résulte principalement des intérêts des emprunts obligataires.

Résultat exceptionnel

Le Résultat Exceptionnel au 30 juin 2020 d'un montant net de + 180,9 K€ est constitué pour 102 K€ des gains sur les rachats d'actions et pour 69 K€ des remboursements de la TICFE sur les consommations d'électricité.

Au niveau fiscal, BIOCORP estime avoir acquis un Crédit Impôt Recherche (CIR) de 80,7 K€ au 30 juin 2020, le CIR et CII avaient été estimés à 166,2 K€ au 30 juin 2019.

Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés au 30 juin 2020, celui relatif au résultat du 30 juin 2019 s'élevait à 74 K€.

Résultat net

	30/06/2020	30/06/2019
Résultat net	-778 529	1 238 737

3.3 SITUATION FINANCIÈRE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

Situation financière

Exposé sur la situation financière

Bilan Actif en euros					Bilan Passif en euros		
	30/06/2020			30/06/2019		30/06/2020	30/06/2019
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables			
Capital souscrit non appelé							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					CAPITAUX PROPRES		
Frais d'établissement	2 158	2 158		0	Capital social ou individuel	207 349	207 349
Frais de développement					Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 676 549	16 676 549
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	168 962	81 017	105 362	Ecart de réévaluation		
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	Réserve légale	10 000	10 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500	0	0	Réserves réglementées		
Avances,acomptes immob. Incorporelles					Autres réserves		
					Report à nouveau	(16 862 278)	(17 822 059)
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Réserves		
Terrains	65	65		36 536	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(778 529)	1 238 737
Constructions	92 406	89 018	3 388	5 494	Subventions d'investissements	146	377
Installations techniq., matériel, outillage	5 973 637	4 265 585	1 708 052	959 923	Provisions réglementées		
Autres immobilisations corporelles	452 108	312 475	139 633	116 721			
Immobilisations en cours					TOTAL CAPITAUX PROPRES	(746 762)	310 954
Avances et acomptes	46 250		46 250	72 740			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					AUTRES FONDS PROPRES		
Participations par mise en équivalence					Produits des émissions de titres participatifs		
Autres participations	687 725		687 725		Avances conditionnées		
Créances rattachées à participations					TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
Autres titres immobilisés	178 495		178 495	190 027			
Prêts					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Autres immobilisations financières	311 916		311 916	117 130	Provisions pour risques		
					Provisions pour charges		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 348 225	8 170 749	3 177 476	1 624 931	TOTAL PROVISIONS	0	0
STOCKS ET EN-COURS					DETTES		
Matières premières, approvisionnement	773 634		773 634	262 770	Emprunts obligataires convertibles	1 978 653	3 469 380
En-cours de production de biens	550 000		550 000		Autres emprunts obligataires		
En-cours de production de services					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 467 153	218 883
Produits intermédiaires et finis	76 092		76 092	78 406	Emprunts, dettes fin. Divers	1 279 714	1 473 247
Marchandises			0	0	Avances et acomptes reçus sur cdes	132 413	0
Avances, acomptes versés/commandes	342 666		342 666	132 174	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 009 842	867 867
CREANCES					Dettes fiscales et sociales	1 345 096	1 665 193
Créances clients & cptes rattachés	1 206 665		1 206 665	5 320 640	Dettes sur immob. et cptes rattachés	687 725	
Autres créances	228 500		228 500	222 894	Autres dettes	37 016	7 272
Capital souscrit et appelé, non versé					COMPTES DE REGULARISATION		
DIVERS					Produits constatés d'avance		187 750
Valeurs mobilières de placement					TOTAL DETTES	8 937 613	7 889 592
Disponibilités	1 554 324		1 554 324	334 063			
COMPTES DE REGULARISATION							
Charges constatées d'avance	281 493		281 493	224 669			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 013 374	0	5 013 374	6 575 615			
Frais émission d'emprunts à étaler					Ecart de conversion passif		
Primes rembours des obligations							
Ecart de conversion actif							
TOTAL ACTIF	16 361 599	8 170 749	8 190 850	8 200 546	TOTAL PASSIF	8 190 850	8 200 546

Principaux postes du bilan

Disponibilités : le montant des disponibilités, constituées de différents supports de trésorerie liquide, s'élève à la date du 30 juin 2020 à 1.554 K€.

Capitaux Propres : le niveau des capitaux propres à la date du 30 juin 2020 s'élève à - 747 K€.

Dettes financières : au 30 juin 2020, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 5.726 K€. Il comprend notamment des emprunts obligataires convertibles pour un montant de 1.979 K€, des emprunts bancaires pour un montant de 2.467 K€ dont 2.100 K€ de Prêt Garanti par l'Etat dans le cadre de la pandémie du COVID-19, des avances accordées par des organismes publics pour 1.279 K€.

3.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture, la Société a facturé le 28 août 2020 dans le cadre du contrat avec SANOFI pour le développement et la distribution d'une version exclusive du dispositif Mallya™ pour leur stylo à insuline SoloStar un montant HT de 2.000 K€.

Lors de sa réunion en date du 21 février 2020, le Conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention règlementée portant sur l'acquisition de la totalité du capital de la société FAMILY IMMOBILIER SAS auprès de Monsieur Jacques GARDETTE et son épouse. Cette société est propriétaire de l'ensemble immobilier sur lequel est installée la Société. Le Conseil d'administration a décidé, lors de cette même réunion, d'autoriser la Direction Générale à réaliser une Transmission Universelle de Patrimoine ("TUP") de la société FAMILY IMMOBILIER au profit de BIOCROP PRODUCTION. Le rachat des titres de la société FAMILY IMMOBILIER SAS est intervenu fin juin 2020, le financement bancaire et le règlement sont intervenus début juillet 2020 et la TUP est intervenue le 24 août 2020.

Lors de sa réunion en date du 22 septembre 2020, le Conseil d'administration a constaté que les conditions de performance attachées aux 36.000 AGA 2018-2 attribuées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2018 n'avaient pas été satisfaites. Ces actions gratuites n'ont donc pas été définitivement acquises en date du 22 juin 2020 par les bénéficiaires et ont été rendues caduques.

3.5 PERSPECTIVES D'AVENIR

Au 2nd semestre 2020, BIOCROP compte poursuivre son développement sur ses différents axes stratégiques :

>> Dispositifs connectés : la Société compte poursuivre et intensifier le développement de sa gamme de dispositifs connectés, à la fois dans le domaine de l'injectable qui est son cœur de métier, mais également l'étendre à de nouvelles applications, que ce soit dans le domaine respiratoire ou ophtalmique. BIOCROP prépare le lancement commercial de Mallya™ et se penche d'ores et déjà sur les nouvelles générations de Mallya™, en propre ou en partenariat.

>> Industrialisation des produits objets de contrats signés : la Société poursuivra ses partenariats concernant le développement et l'industrialisation de ses produits. Les dispositifs connectés de la société donneront lieu à une nouvelle phase d'industrialisation, qui se passera dans un premier temps sur le site historique d'Issoire tout en considérant des capacités d'extension sur le court terme.

>> Croissance de l'activité traditionnelle : la Société va structurer son offre dans ce domaine particulier avec un positionnement pour des petites à moyennes séries sur un ensemble de produits de conditionnement en plastique (canules, flacons, bouchons, pipettes...).

>> Développements spécifiques : la Société est sollicitée pour son expertise de développement et d'industrialisation, que ce soit pour une adaptation de ses produits propriétaires à un usage particulier comme pour un projet spécifique demandé par le client, s'appuyant sur son savoir-faire. Ces développements spécifiques, comptabilisés en prestations de services, constituent un levier important pour la génération de nouveaux programmes de développement et d'industrialisation et la Société souhaite poursuivre sur cet axe de travail.

3.6 INFORMATION SUR LES RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIÉTÉ EST CONFRONTÉE

A l'occasion de l'admission de ses actions sur le marché Euronext GROWTH® Paris le 10 juillet 2015, BIOCORP avait présenté les facteurs de risque pouvant l'affecter dans le Document de Base enregistré le 15 juin 2015 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro I.15-052, et disponible sur son site Internet.

La Société rappelle, comme cela était indiqué dans le Document de Base susmentionné, que ses activités reposent essentiellement sur des opérations de Recherche et Développement dans les biotechnologies, visant des applications dans les domaines de l'industrie pharmaceutique, de la reconstitution de solutions injectables, du bouchonnage, de l'injection, et dans celui de la sécurité du personnel médical et du patient.

Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques propres à ce secteur d'activité, et repose également sur sa capacité à industrialiser de manière économiquement viable les produits qu'elle développe.

Par ailleurs, des épidémies ou autres crises de santé publique, tel que le coronavirus qui a débuté en Chine en décembre 2019 et qui, depuis, s'est propagé partout en Europe et particulièrement en France, exposent la Société au risque d'un ralentissement ou d'une suspension provisoire de la fabrication de ses matières premières et de ses produits. La plupart des produits commercialisés par la Société sont fabriqués sur son site d'Issoire en France.

A la suite de la fin, à l'initiative de BIOCORP, d'un contrat de mandat conclu avec la société Kepler Chevreux portant sur de possibles opportunités d'affaires, une action indemnitaire a été engagée par cette dernière devant le Tribunal de Commerce de Paris. A ce stade des procédures, la Société n'est pas en mesure d'apprécier de manière fiable s'il existe un risque financier lié à ce litige et le montant d'un éventuel risque financier.

Chacun de ces facteurs est susceptible d'affecter l'activité, le résultat opérationnel et la situation financière de BIOCORP.

3.7 IMPACT DU CORONAVIRUS AU 1^{ER} SEMESTRE 2020

La crise liée au coronavirus n'a eu qu'un impact limité sur notre activité mais a occasionné un décalage de la facturation de certaines prestations impactant les résultats financiers du premier semestre 2020 :

- les contrats de développement n'ont pas été remis en cause mais ont subi quelques mois de retard, les déplacements internationaux étant impossibles ;
- les fabrication et commercialisation des différents dispositifs médicaux n'ont connu aucun retard et aucune annulation, l'activité de production n'ayant été arrêtée que 3,5 jours durant cette période ;

• afin de réduire au maximum l'impact et d'assurer la sécurité de ses collaborateurs, BIOCORP a eu recours au chômage partiel pour 5 salariés représentant un total de 532 heures et a mis en place le télétravail lorsque les fonctions le permettaient ;

• au niveau financier, BIOCORP a obtenu le soutien de ses partenaires bancaires par la mise en place de prêts garantis par l'Etat pour un montant de 2,1 millions d'euros et le gel pour six mois des remboursements des prêts et des aides BPI en cours ainsi que le report du paiement des charges sociales.

3.8 INFORMATIONS JURIDIQUES

3.8.1 Faits juridiques marquants du 1^{er} semestre 2020

Le premier semestre 2020 a été marqué par les événements suivants :

Le 3 février 2020, la Société a conclu un nouveau contrat de liquidité avec la Société de Bourse GILBERT DUPONT, conforme à la charte Amafi, qui a pris effet le 25 février 2020 au matin.

Le 24 février 2020 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 18 163 titres,
- 85 959,05 € en espèces.

Lors de sa réunion en date du 21 février 2020, le Conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention règlementée portant sur l'acquisition de la totalité du capital de la société FAMILY IMMOBILIER SAS auprès de Monsieur Jacques GARDETTE et son épouse. Cette société est propriétaire de l'ensemble immobilier sur lequel est installée la Société. Le Conseil d'administration a décidé, lors de cette même réunion, d'autoriser la Direction Générale à réaliser une transmission universelle de patrimoine ("TUP") de la société FAMILY IMMOBILIER au profit de BIOCORP PRODUCTION. Le rachat des titres de la société FAMILY IMMOBILIER SAS est intervenu fin juin 2020, le financement bancaire et le règlement sont intervenus début juillet 2020 et la TUP est intervenue le 24 août 2020.

Lors de sa réunion en date du 18 juin 2020, le Conseil d'administration a mis en œuvre l'autorisation accordée par l'Assemblée générale du 15 mai 2020 à l'effet d'attribuer des actions ordinaires au profit de mandataires sociaux et du personnel salarié de la Société. Le Conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 50.000 actions au profit de six membres du personnel salarié de la Société. La période d'acquisition a été fixée à deux ans, pendant laquelle une condition de présence est requise, sans période de conservation subséquente.

L'Assemblée Générale Mixte en date du 15 mai 2020 a décidé de déléguer sa compétence au Conseil d'administration à l'effet de :

>> acheter ou faire acheter en une ou plusieurs fois ses propres actions dans la limite de 10% du capital social, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce ;

>> décider soit l'émission avec maintien du droit préférentiel de souscriptions d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes ;

>> décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans indication de bénéficiaire et par offre au public ;

>> décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé et dans la limite de 20% du capital social par an ;

>> décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaire ;

>> augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux 7^{ème} à 10^{ème} résolutions de cette même assemblée, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas ;

>> procéder à l'attribution gratuite d'actions au profit de bénéficiaires parmi les membres du personnel de la Société ou des sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2 du Code de commerce et les mandataires sociaux visés à l'article L. 225-197-1, II du Code de commerce ;

>> réduire le capital de la Société par voie d'annulation d'actions dans la limite de 10% du capital de la Société par période de 24 mois.

Lors de cette Assemblée Générale du 15 mai 2020, une réduction de capital social motivée par des pertes pour un montant maximal de 150.000 euros par voie de diminution de la valeur nominale des actions de la Société a été autorisée. L'Assemblée a décidé que le Conseil d'administration aurait tous pouvoirs à l'effet d'arrêter le montant définitif de cette réduction de capital social dans la limite de 150.000 euros ainsi que la nouvelle valeur nominale des actions. Cette délégation est valable jusqu'au 14 janvier 2021.

3.8.2 Informations relatives au capital social

Au 30 juin 2020, le capital de la Société était composé de 4.146.988 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,05 Euro, dont 9.096 (soit 0,22% du capital) étaient détenues par la Société dans le cadre du contrat de liquidité confié à Gilbert Dupont. Les statuts accordent un droit de vote double aux actions entièrement libérées et inscrites

au nominatif, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire. Le tableau ci-après précise donc à la fois le pourcentage de détention du capital et le pourcentage de droits de vote détenus par les principaux actionnaires, sur une base non diluée au 30 juin 2020 :

	Nombre d'actions existantes	% capital	Droits de vote	% des droits de vote
Jacques GARDETTE	200	0.01%	400	0.01%
BIO JAG	1 998 800	48.20%	3 997 600	64.95%
Famille Jacques GARDETTE	1 000	0.02%	2 000	0.03%
Actions auto-détenues	9 096	0.22%	9 096	0.15%
Flottant	2 137 892	51.55%	2 145 607	34.86%
TOTAL	4 146 988	100%	6 154 703	100%

3.8.3 Informations relatives aux instruments dilutifs

>> Actions gratuites

Au cours du premier semestre 2020, 50.000 actions gratuites ont été attribuées à des membres du personnel salarié, au cours de la réunion du Conseil d'administration du 18 juin 2020.

A la date du présent document, seules 113.980 actions gratuites sont en circulation et sont susceptibles d'attribution définitive. Le détail de ces actions gratuites est disponible dans le tableau ci-dessous :

INFORMATIONS SUR LES ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT		
Date d'assemblée générale	15 mai 2018	15 mai 2020
Date d'attribution conditionnelle des actions par le Conseil d'administration	29 novembre 2018	18 juin 2020
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	63.980	50.000
dont nombre total d'actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux de la Société	39.000	0
Eric DESSERTENNE	39.000	0
Date d'acquisition définitive des actions ⁽¹⁾	29 novembre 2020	18 juin 2022
Date de fin de période de conservation	-	-
Nombre d'actions définitivement attribuées à la date du présent document	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques à la date du présent document	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes à la date du présent document	63.980	50.000

(1) Les actions ne seront définitivement acquises que si les conditions de présence et/ou de performance prévues dans les plans d'attribution gratuite d'actions adoptés par le Conseil d'administration sont réalisées.

En cas d'attribution définitive, ces 113.980 actions gratuites donneraient droit à 113.980 actions, soit une dilution de 2,75% sur une base non diluée et 2,67% sur une base diluée.

>> Obligations convertibles

Le 8 février 2018, la Société a émis 4.000.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur nominale dans le cadre de deux contrats conclus avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Le 6 mars 2019, la Société a conclu un contrat portant sur l'émission de 1.000.000 obligations convertibles ("OC") de 1€ de valeur nominale avec deux fonds gérés par la société de gestion Vatel Capital.

Ces OC n'ont pas été admises aux négociations sur le marché Euronext Growth® mais les éventuelles actions

issues de la conversion des OC le seront, dès leur émission, sur la même ligne de cotation que les actions existantes. Les fonds pourront demander la conversion de ces OC à tout moment, si et seulement si elles ne sont pas remboursées par BIOCORP conformément à un tableau d'amortissement mensuel. La conversion ne pourra intervenir que pour la fraction de l'emprunt obligataire non remboursée. Ainsi, et sous réserve que BIOCORP rembourse le principal et les intérêts des OC conformément au tableau d'amortissement, les OC ne pourront pas être converties par les porteurs.

A la date du présent document, il n'existe pas d'autres instruments dilutifs.

3.8.4 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Autorisation d'opérer sur les titres de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité.

Au 30 juin 2020, la situation du contrat de liquidité avec Gilbert Dupont était la suivante :

- 9.096 actions détenues pour une valeur brute de 178.495,27 euros et 249.095 euros au compte de liquidité.

Sur la période du 1er janvier au 30 juin 2020, ont été exécutées :

- 860 transactions à l'achat,
- 892 transactions à la vente.

Sur cette même période, les volumes échangés ont représenté :

- 55 390 titres pour 794.476,85 euros à l'achat,
- 66 095 titres pour 981.605,14 euros à la vente.

Dates	Nombre d'actions achetées	Nombre d'actions cédées	Solde actions	Valeur des actions achetées	Valeur des actions cédées	Boni sur cession	Mali sur cession
Au 31/12/2019	228 085	208 284	19 801	2 400 173	2 236 310		
1 ^{er} semestre 2020	55 390	66 095	-10 705	794 477	981 605	143 631	34 951
Au 30/06/2020	283 475	274 379	9 096				

3.8.5 Information sur les dividendes

La Société ne versera pas de dividendes au titre de l'exercice 2020 et ne prévoit pas de verser de dividendes au cours de sa phase initiale de recherche et développement.

3.8.6 Nomination/Renouvellement des Commissaires aux comptes

La société GRANT THORNTON, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 avril 2015 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

La société ARVERNE CONSEIL SARL, commissaire aux comptes titulaire, a été nommée par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société Institut de Gestion et d'Expertise Comptable (IGEC), commissaire aux comptes suppléant, a été nommée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 avril 2015, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2021, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Monsieur Gilles MAHINC, commissaire aux comptes suppléant, a été nommé par l'Assemblée Générale Mixte en date du 12 mai 2016 pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de la Société qui se réunira en 2022, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3.8.7 Filiales et prise de participation

La Société ne détient aucune filiale et aucune participation. La Société détenait auparavant 100% des titres de la société FAMILY IMMOBILIER. Une transmission universelle de patrimoine ("TUP") de la société FAMILY IMMOBILIER au profit de la Société est intervenue le 24 août 2020.

3.8.8 Prêts interentreprise

Néant.

3.8.9 Aliénations d'actions et participations croisées

Néant.

3.8.10 Succursales

Au 30 juin 2020, la Société détenait 2 établissements secondaires à Cournon d'Auvergne et à Paris.

3.8.11 Participation des salariés au capital

Au 30 juin 2020, la participation des salariés représente 1,46 % du capital.

La Société ne disposant pas d'un effectif supérieur à 50 salariés au cours des cinq dernières années, elle n'est pas, en application de l'article L.3322-2 du Code du travail, tenue de constituer une réserve spéciale de participation.

A la date du présent document, il n'existe aucun mécanisme d'intéressement ni plan d'épargne entreprise mis en place au sein de la Société permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

En revanche, lors de sa réunion en date du 18 juin 2020, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer 50.000 actions gratuites au bénéfice de membres du personnel de la Société. Sous réserve du respect d'une condition de présence, ces actions seront définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans (soit le 18 juin 2022).

En outre, le Conseil d'administration, lors de sa réunion en date du 29 novembre 2018, avait décidé d'attribuer 63.980 actions gratuites au bénéfice de mandataires sociaux et membres du personnel de la Société. Sous réserve du respect d'une condition de présence, ces actions ne seront définitivement acquises qu'à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans (soit le 29 novembre 2020).

3.8.12 Ajustement des bases de conversion

Néant.

3.8.13 Dividendes au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous rappelons qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

3.8.14 Charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des Impôts, nous indiquons que les comptes semestriels clos le 30 juin 2020 ne font apparaître aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des Impôts, si ce n'est la quote-part non déductible des loyers sur les véhicules de tourisme d'un montant de 23 348 euros.

3.8.15 Information concernant les transactions réalisées par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société

En application des dispositions des articles 223-22 A et 223-26 du règlement général de l'AMF, nous indiquons qu'aucune transaction n'a été réalisée par les dirigeants et leurs proches sur les titres de la Société entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 juin 2020.

3.8.16 Information relative à la prévention sur le blanchiment

Dans le cadre des règles Euronext Growth en vigueur, il est précisé que BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, respectent la Directive (UE) 2015/849 du Parlement européen et du Conseil en date du 20 mai 2015 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme ainsi que tous autres règlements et/ou législations nationaux afférents.

Par ailleurs, BIOCORP, ses dirigeants et mandataires sociaux, ne figurent pas sur la liste de sanctions de l'Union Européenne ou la liste établie par l'OFAC.

3.8.17 Autocontrôle

Néant.

4

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	20
4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	22
4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	23

4.1 MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DANS TOUTE SOCIÉTÉ PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE

Gouvernance de la Société

Président du Conseil d'administration : Jacques GARDETTE

Directeur Général : Eric DESSERTENNE

Administrateurs

Madame Emilie GARDETTE

Monsieur Julien GARDETTE

Monsieur Jean-Yves BERTHON

Monsieur Stéphane LEGASTELOIS

Direction au cours du 1^{er} semestre 2020

Directeur Général :	Eric DESSERTENNE
Directeur Administratif et Financier :	Stéphane CHABANAIS
Directeur Recherche et Développement :	Alain MARCOZ
Directeur Qualité réglementaire :	Patrick QUERO
Directeur Production :	Thierry GUILLEMAUT
Directeur Industrialisation produits connectés :	Xavier JULIA

A la date du présent document, aucune modification n'est intervenue dans la composition de la direction de la Société.

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jacques GARDETTE

DATE DE NOMINATION : 12/05/2015

DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Président du Conseil d'administration

AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE :

- SARL Gilet Aluminium : Gérant
- SCI Realty France1 : Gérant
- SAS BIO JAG : Président
- SAS BIO V.A.A. : Président
- SAS BRENUS PHARMA : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président
- SAS Brenus Développement : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président
- SAS J.B.I : Représentant permanent de la société BIO JAG et Président

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Eric DESSERTENNE
DATE DE NOMINATION : 23/12/2019
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : 23/12/2025
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Directeur Général
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : • Groupement foncier agricole René PATOU : Gérant

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Madame Emilie GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : Néant

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Julien GARDETTE
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : Néant

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Jean-Yves BERTHON
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : • SAS GREENTECH : Président Directeur Général • SA BIOVITIS : Président Directeur Général • AL & NAT : Gérant • ALTINAT : Président • SAS GREENSEA : Président • GREENTECH INCORPORATION (USA) : Président • SCI NOREL : Co-gérant • MAPRIC : Président • ALLMICROALGAE (Portugal) : Directeur Général

NOM, PRÉNOM OU DÉNOMINATION SOCIALE DU MEMBRE : Monsieur Stéphane LEGASTELOIS
DATE DE NOMINATION : 12/05/2015
DATE D'ÉCHÉANCE DU MANDAT : à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2021 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
MANDAT EXERCÉ DANS LA SOCIÉTÉ : Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES DANS TOUTE SOCIÉTÉ OU ENTITÉ PAR LE MANDATAIRE : • SAS Transcure : Président • SAS 33 CALIFORNIE : Président • SCI CALIFORNIE : Gérant • SAS SIMBA SANTE 3 : Président

4.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Conventions conclues antérieurement et poursuivies au 1^{er} semestre 2020 et conclues au cours du 1^{er} semestre 2020

Nature de la transaction	Date de la conclusion de la transaction	Nature de la transaction	Dispositions dérogatoires du cours normal des affaires (et motifs)	Montant et, lorsque applicable, % du chiffre d'affaires de la Société représenté par la transaction
FAMILY IMMOBILIER SAS (Monsieur Jacques GARDETTE)	04/07/2013, modifié par avenant le 05/07/2013	Bail commercial	Néant	120.000 € par an, hors taxes, à compter du 4 juillet 2013
BIO JAG	27/12/2007	Contrat de prestation de services - Stratégie	Néant	Redevance annuelle égale aux coûts supportés par BIO JAG pour le compte de BIOCORP, à l'exception du salaire de Madame Florence Gardette et des frais financiers, augmenté d'une marge de 10%
BIO JAG	18/09/2013	Convention de trésorerie	Néant	Les avances réalisées entre les parties donneront lieu à une rémunération au profit de la société prêteuse au taux annuel égal à EURIBOR +1

Nouvelles conventions conclues en 2020

FAMILY IMMOBILIER SAS (Monsieur Jacques GARDETTE)	25/06/2020	Acquisition de la totalité du capital de la société FAMILY IMMOBILIER SAS	Néant	687.275 €
---	------------	---	-------	-----------

Lors de sa réunion en date du 21 février 2020, le Conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention réglementée portant sur l'acquisition de la totalité du capital de la société FAMILY IMMOBILIER SAS auprès de Monsieur Jacques GARDETTE et son épouse. Cette société est propriétaire de l'ensemble immobilier sur lequel est installée la Société. Le Conseil d'administration a décidé, lors de cette même réunion, d'autoriser la Direction Générale à réaliser une Transmission Universelle de Patrimoine ("TUP") de la société FAMILY IMMOBILIER au profit de BIOCORP PRODUCTION. Le rachat des titres de la société FAMILY IMMOBILIER SAS est intervenu fin juin 2020, le financement bancaire et le règlement sont intervenus début juillet 2020 et la TUP est intervenue le 24 août 2020. Aucune autre nouvelle convention n'a été conclue au cours du premier semestre 2020.

4.3 DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Tableau des délégations

Les délégations de compétences accordées par l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020 et les délégations mises en œuvre au cours du premier semestre 2020 sont les suivantes :

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours du 1 ^{er} semestre 2020
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de commerce (5 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	18 mois	Le nombre des actions auto-détenues ne doit pas dépasser 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider soit l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs immobilières, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes (7 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 90.000 €* et *** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (8 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 90.000 €* et *** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €**	Néant
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, par placement privé et dans la limite de 20 % du capital social par an (9 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	26 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 90.000 €* et *** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €**	Néant

Délégation de compétence	Date de la délégation	Durée de la délégation	Plafond autorisé (valeur nominale)	Mise en oeuvre des délégations de compétence/pouvoirs au cours du 1 ^{er} semestre 2020
Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions et/ ou de valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de bénéficiaires (10 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	18 mois	Montant nominal des augmentations de capital : 90.000 €* et *** Montant nominal des obligations et autres titres de créances donnant accès au capital : 21.000.000 €**	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis, dans le cadre des dispositions de l'article L.225-135-1 du Code de commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription, selon le cas (11 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	-	15% du nombre de titres de l'émission initiale, dans la limite du plafond prévu à la 14 ^{ème} résolution*** et ****	Néant
d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions (13 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	26 mois	Montant nominal maximal de l'augmentation de capital : 5.000 €***	Lors de sa réunion en date du 18 juin 2020, le Conseil d'administration a décidé d'attribuer gratuitement 50.000 actions au profit de six membres du personnel salarié de la Société.
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat de ses propres actions (15 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	Néant
Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie de diminution de la valeur nominale des actions de la Société (6 ^{ème} Résolution)	15 mai 2020	8 mois	Réduction de capital social d'un montant maximal de 150.000 €	Néant

* le montant nominal du plafond des augmentations de capital autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 90.000 euros de nominal (14^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020).

** le montant nominal du plafond des obligations et autres titres de créances autorisé s'imputera sur le montant du plafond global autorisé de 21.000.000 euros de nominal (14^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020).

*** en cas de mise en œuvre de la réduction de capital prévue par la 6^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 15 mai 2020, le plafond visé sera réduit en conséquence.

Utilisation des délégations de compétence

Une délégation de compétence a été mise en œuvre par le Conseil d'administration au cours du premier semestre 2020. Le détail de la mise en œuvre de cette délégation est donné dans le tableau ci-dessus.



COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

5.1 BILAN	26
5.2 COMPTE DE RÉSULTAT	28
5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	29
5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	30
5.5 ANNEXES DES COMPTES	30
NOTES	31

5.1 BILAN

Bilan actif					
BIOCORP Production SA Bilan - Actif en €	30/06/2020			31/12/2019	30/06/2019
	Montant	Amort. Prov.	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables	Valeurs nettes comptables
Capital souscrit non appelé					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	2 158	2 158			
Frais de développement					
Concessions, brevets, droits similaires	249 980	168 962	81 018	95 242	105 362
Fonds commercial	208 986	187 986	21 000	21 000	21 000
Autres immobilisations incorporelles	3 144 500	3 144 500			
Avances, acomptes immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	65	65			36 536
Constructions	92 406	89 018	3 388	4 432	5 494
Installations techniques, matériel outillage	5 973 637	4 265 585	1 708 052	1 329 187	959 923
Autres immobilisations corporelles	452 108	312 475	139 633	143 554	116 721
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes	46 250		46 250	29 580	72 740
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations par mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à participations	687 725		687 725		
Autres titres immobilisés	178 495		178 495	255 433	190 027
Prêts					
Autres immobilisations financières	311 916		311 916	124 574	117 130
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	11 348 225	8 170 749	3 177 476	2 003 002	1 624 931
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements	773 634		773 634	514 084	262 770
En-cours de production de biens	550 000		550 000	611 257	
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	76 092		76 092	99 083	78 406
Marchandises					
Avances, acomptes versés/commandes	342 666		342 666	193 630	132 174
CRÉANCES					
Créances clients & comptes rattachés	1 206 665		1 206 665	763 632	5 320 640
Autres créances	228 500		228 500	236 140	222 894
Capital souscrit et appelé, non versé					
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 554 324		1 554 324	2 011 172	334 063
COMPTES DE RÉGULARISATION					
Charges constatées d'avance	281 493		281 493	340 540	224 669
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 013 374		5 013 374	4 769 538	6 575 615
Frais émission d'emprunts à étaler					
Primes remboursement des obligations					
Écarts de conversion actifs					
TOTAL ACTIF	16 361 599	8 170 749	8 190 850	6 772 540	8 200 546

Bilan passif

BIOCORP Production SA	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	207 349	207 349	207 349
Primes d'émission, de fusion, d'apport	16 676 549	16 676 549	16 676 549
Réserve légale	10 000	10 000	10 000
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	(16 862 278)	(17 822 059)	(17 822 059)
Réserves			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(778 529)	959 781	1 238 737
Subventions d'investissements	146	262	377
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(746 762)	31 882	310 954
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS			
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	1 978 653	2 735 392	3 469 380
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 467 153	183 871	218 883
Emprunts, dettes fin. divers	1 279 714	1 279 711	1 473 247
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	132 413	132 413	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 009 842	860 541	867 867
Dettes fiscales et sociales	1 345 096	1 301 400	1 665 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	687 725		
Autres dettes	37 016	6 431	7 272
COMPTES DE RÉGULARISATION			
Produits constatés d'avance		240 900	187 750
TOTAL DETTES	8 937 612	6 740 658	7 889 592
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	8 190 850	6 772 540	8 200 546

5.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat		
BIOCORP Production SA	30/06/2020 6 mois	30/06/2019 6 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Productions vendue de biens	950 624	981 357
Production vendue de services	2 858 887	4 266 636
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 809 511	5 247 993
Production stockée	(75 482)	15 181
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		639
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	56 749	50 119
Autres produits	1	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 790 780	5 313 934
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats matières premières, autres approvisionnements	545 655	315 458
Variations de stock de matières premières et approvisionnements	(250 784)	(4 220)
Autres achats et charges externes	1 926 119	1 754 269
Impôts, taxes et versements assimilés	108 049	37 650
Salaires et traitements	1 490 842	1 174 307
Charges sociales	612 173	459 940
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	308 122	367 352
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	12 168	10 004
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	4 752 345	4 114 761
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(961 566)	1 199 173
Produits financiers	2 102	51 668
Charges financières	80 742	111 373
RÉSULTAT FINANCIER	(78 640)	(59 705)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(1 040 206)	1 139 468
Produits exceptionnels	215 867	29 853
Charges exceptionnelles	34 951	23 264
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	180 917	6 589
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(80 761)	(92 681)
BÉNÉFICE OU PERTE D'EXERCICE	(778 529)	1 238 737

COMPTES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Tableau des flux de trésorerie

5.3 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN €)

BIOCORP Production SA	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles			
Résultat net	(778 529)	1 238 737	959 781
(-) Élimination des amortissements des immobilisations incorporelles	14 225	14 583	29 297
(-) Élimination des amortissements des immobilisations corporelles	293 897	352 769	659 979
(-) Dotations provisions nettes de reprises	(1 510)	(51 836)	(50 326)
(-) Plus ou moins values sur cession	(3 000)		(443)
(-) Abandon de comptes courants			
(+) QP subvention virée au résultat	(116)	(116)	(231)
(+) Subvention reçue			
(-) Intérêts capitalisés			
(-) Impact changement de méthode stocks			
(-) Impact changement de méthode brevets et frais de R&D capitalisés			
Capacité d'autofinancement	(475 032)	1 554 138	1 598 056
(-) Variation du besoin en fonds de roulement	(30 277)	(3 006 392)	290 399
Flux de trésorerie générés par l'exploitation	(505 309)	(1 452 254)	1 888 455
Flux de trésorerie générés par l'investissement			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-	(4 595)
Capitalisation des frais de développement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	(684 467)	(293 408)	(965 032)
Diminution ou Cession d'immobilisations corporelles	3 000		(489 462)
Acquisition d'immobilisations financières	(1 676 972)	(260 978)	457 213
Cession d'immobilisations financières	880 352	254 505	
Autres flux d'investissements			
Variation des dettes sur immobilisations			49 518
Produits nets de cession d'immobilisations			
Incidences des variations de périmètre			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(1 478 086)	(299 881)	(952 359)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Augmentation de capital nette des conversions en actions des obligations		999 988	999 988
Frais augmentation de capital		(107 613)	(107 613)
Souscription de BSA			
Encaissement d'avances conditionnées & subventions			-
Émission d'emprunts	2 307 900		-
Émission d'emprunt obligataire convertible en actions		1 000 000	1 000 000
Intérêts financiers bruts versés			
Remboursements d'emprunts et d'avances conditionnées	(779 044)	(734 489)	(1 699 775)
Variation des comptes courants	3	(414 476)	(414 512)
Autres flux de financement (contrat de liquidité)			(48 585)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	1 528 859	743 410	(270 498)
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(454 536)	(1 008 725)	665 599
Trésorerie et équivalent de trésorerie à l'ouverture	2 006 847	1 341 248	1 341 248
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture	1 552 312	332 525	2 006 847
Augmentation (Diminution de la trésorerie)	(454 536)	(1 008 724)	665 599
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 554 324	334 063	2 011 172
Concours bancaires courants	(2 012)	(1 538)	(4 325)
Trésorerie et équivalent de trésorerie à la clôture (y compris concours bancaires courants)	1 552 312	332 525	2 006 847
Détail de la variation du BFR			
Stocks	175 302	19 400	902 649
Clients et comptes rattachés	443 033	4 411 779	(145 229)
Autres créances	141 396	(320 055)	(245 354)
Charges constatées d'avance	(59 047)	33 726	149 596
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	837 026	306 074	298 748
Dettes fiscales et sociales	43 696	858 170	494 378
Autres créanciers et dettes diverses	30 585	(150 656)	(19 084)
Produits constatés d'avance	(240 900)	124 870	178 020
Total Variations	30 277	3 006 392	(290 399)

5.4 ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

BIOCORP Production SA	Notes	Capital	Capital	Primes	Report à	Réserves et	Capitaux
Variation des capitaux propres - Montant en €		Nombre d'actions		d'émission	nouveau	résultats	propres
Au 31 décembre 2017		3 390 171	169 509	11 072 206	(5 007 927)	(7 498 699)	(1 264 186)
Affectation du résultat 2017					(7 508 699)	7 508 699	
Résultat net 2018						(5 305 433)	(5 305 433)
Dividendes							
Émission d'actions	(1)	643 182	32 159	4 717 649			4 749 808
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Paielements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Autres							(231)
Au 31 décembre 2018		4 033 353	201 668	15 789 855	(12 516 625)	(5 295 433)	(1 820 042)
Affectation du résultat 2018					(5 305 433)	5 305 433	
Résultat net 2019						959 781	959 781
Dividendes							
Émission d'actions	(2)	113 635	5 682	994 306			999 988
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Paielements en actions							
Frais d'augmentation du capital				(107 613)			(107 613)
Autres							(231)
Au 31 décembre 2019		4 146 988	207 349	16 676 548	(17 822 059)	969 781	31 882
Affectation du résultat 2018					959 781	(959 781)	-
Résultat net 2019						(778 529)	(778 529)
Dividendes							
Émission d'actions							
Conversion des obligations							
Souscription de BSA							
Souscription de BSPCE							
Paielements en actions							
Frais d'augmentation du capital							
Autres							(116)
Au 30 juin 2020		4 146 988	207 349	16 676 548	(16 862 278)	(768 528)	(746 762)

(1) Augmentation de capital au profit des salariés, création de 75 000 actions de 0,05 euros de valeur nominale imputée sur la prime d'émission et augmentation de capital par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés de 568 182 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 8,75 euros de prime d'émission.

(2) Augmentation de capital par placement privé auprès d'investisseurs qualifiés de 113 635 actions de 0,05 euros de valeur nominale et 8,75 euros de prime d'émission.

5.5 ANNEXE DES COMPTES

Les informations ci-après constituent l'annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour la situation financière intermédiaire arrêtée au 30 juin 2020. La situation au 30 juin a une durée de 6 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 30 juin.

Les comptes du premier semestre 2020, qui dégagent une perte de 778 K€, ont été arrêtés le 22 septembre 2020 par le Conseil d'administration. Ils sont présentés en milliers d'euros, sauf mention contraire.

NOTES

ANNEXES AUX COMPTES DU 30 JUIN 2020

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SEMESTRIELS

(sauf indication contraire, les montants mentionnés dans cette note annexe sont en €)

NOTE 1 - ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DU SEMESTRE	34
1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL	34
1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS	34
1.2 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION	34
NOTE 2 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	35
2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35
2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35
2.3 AMORTISSEMENTS	36
2.4 STOCKS	36
2.5 CRÉANCES	36
2.6 DISPONIBILITÉS	36
2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES	36
2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	36

NOTE 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF	38
3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS	38
3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	39
3.3 ÉTAT DES PROVISIONS	39
3.4 ÉTAT DES STOCKS	39
3.5 ÉTAT DES CRÉANCES	40
3.6 AUTRES CRÉANCES	40
3.7 TRÉSORERIE	41
3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ	41
3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	41
NOTE 4 - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	42
4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES	42
4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	42
4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	43
4.4 ÉTAT DES DETTES	43
4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS	44
4.6 CHARGES À PAYER	44
NOTE 5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	45
5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES	45
5.2 AUTRES PRODUITS	45
5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	45
5.4 RÉSULTAT FINANCIER	46
5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	46
NOTE 6 - AUTRES INFORMATIONS	47
6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT	47
6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL	47

6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL	47
6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	47
6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	48
NOTE 7 - ENGAGEMENTS	49
7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE	49
7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX	49
7.3 AUTRES ENGAGEMENTS	50
7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS	50
7.5 BAUX COMMERCIAUX	50
NOTE 8 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	51
ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT SEMESTRIEL	52

INFORMATIONS PRÉALABLES RELATIVES À LA SOCIÉTÉ ET SON ACTIVITÉ

Créée en 2004 à Issoire, BIOCORP PRODUCTION (ci-après, la "Société" ou "BIOCORP") est une société anonyme française spécialisée dans le développement et la fabrication de dispositifs médicaux innovants. Elle est particulièrement positionnée sur le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux connectés de nouvelle génération.

L'émergence récente de la e-santé a amené BIOCORP à réfléchir à de nouvelles manières d'accompagner patients et personnels soignants. Ces dernières années, le pôle R&D a été considérablement renforcé de manière à mettre l'accent sur la recherche portant sur les dispositifs médicaux connectés.

Le fer de lance de ce nouveau portefeuille produits est Mallya, le capteur pour stylos à insuline jetables. Mallya automatise la remontée des doses d'insuline que s'injectent une à plusieurs fois par jour les patients diabétiques, assurant ainsi un meilleur suivi de la maladie et de l'observance. Le travail de développement effectué sur ce dispositif depuis 5 ans est aujourd'hui auréolé de succès grâce à sa mise sur le marché imminente, en partenariat avec des acteurs de santé de renommée mondiale tels Sanofi et Roche Diabetes Care.

Il faut souligner que, au-delà de ses capacités d'innovation, c'est bien son savoir-faire industriel, largement éprouvé et reconnu dans le domaine de la plasturgie, qui confère à Biocorp la capacité à passer en phase d'industrialisation de manière sereine et maîtrisée et viser ainsi la production de masse.

En parallèle de Mallya, les équipes ont développé des produits innovants tels que Inspair qui connecte les inhalateurs utilisés par les patients asthmatiques, ou encore une solution technologique pour les dispositifs ophtalmiques en partenariat avec les laboratoires Théa.

Il est à noter que si le digital a désormais une place à part entière dans l'activité de la Société, BIOCORP produit chaque année plus de 30 millions d'unités dans son usine de plasturgie. Cette expertise a fait la renommée de la Société et lui permet aujourd'hui de générer un chiffre d'affaires récurrent lié à la production de dispositifs traditionnels (compte-gouttes, pipettes, canules ...) pour le compte de tiers.

L'expérience acquise conjuguée à la capacité de production sont un atout considérable et permettent de dresser le portrait d'une entreprise dont l'activité historique est aujourd'hui mise au service des progrès réalisés dans le domaine de l'e-santé.

La Société compte 57 collaborateurs à la date du présent document.

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché Euronext GROWTH® Paris depuis le 10 juillet 2015.

Adresse du siège social : PIT de Lavar La Béchade, 63500 ISSOIRE.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 453 541 054 RCS de CLERMONT-FERRAND.

NOTE 1 | ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

Au cours du premier semestre 2020, aucune opération sur le capital n'a été réalisée.

A la date du présent document, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.146.988 actions.

1.2 AUTRES ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS

Le partenariat avec SANOFI sur le dispositif Mallya aura généré sur le 1^{er} semestre 2020 un Chiffre d'Affaires de 2,5 millions d'euros.

La Société a obtenu un prêt garanti par l'Etat pour un montant de 2,1 millions d'euros.

1.3 CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été préparés en appliquant le principe de continuité de l'exploitation sur la base des prévisions de trésorerie de l'entreprise. Ces dernières intègrent la

poursuite du contrat SANOFI et le remboursement du prêt garanti par l'Etat sur une durée de plusieurs années.

NOTE 2

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- >> continuité de l'exploitation,
- >> permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- >> indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels émanant du Recueil

des normes comptables françaises, notamment de sa partie réglementaire relative au plan comptable général (règlement ANC 2014-03, amendé par le règlement 2016-07 du 4 novembre 2016 et homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de développement

Les frais de développement engagés par la Société dans le cadre de ses activités sont directement constatés dans les postes de charges d'exploitation selon la nature des dépenses engagées : charges externes, charges de personnel, etc.

Logiciels acquis par la Société et site web

Les logiciels et la création du site web sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis selon le mode linéaire sur des durées de 1 à 5 ans.

Brevets

Les frais engagés pour le dépôt, le maintien et la protection des brevets "internes" développés par la Société sont constatés dans des postes de charges d'exploitation dédiés, comptes 622605 "Honoraires sur brevets".

Marques

Les frais de dépôt de marque engagés par la Société sont immobilisés et ne font pas l'objet d'un amortissement.

Mali technique

Ce fonds commercial est principalement constitué du mali technique issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et BIOCORP R&D.

Postérieurement à la clôture des comptes sociaux de l'exercice 2014, il a été décidé par la société de modifier l'affectation du mali technique issu des fusions-absorptions des sociétés Keynae et BIOCORP R&D telle qu'initialement retenue au 31 décembre 2014 et de réaffecter la valeur nette comptable du mali technique pour 45 % au Produit Newseal™ et 55 % au Produit Carpseal™.

Cette immobilisation a été totalement provisionnée lors de l'exercice comptable 2017.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Constructions

Cela concerne l'aménagement des deux salles blanches ISO 7 et ISO 8.

Installations techniques matériels et outillages

Il s'agit d'outillages d'injections plastiques (prototypes, pré-séries et séries), de presses à injecter, de machines

d'assemblage et de marquage, et de machines de conditionnement.

Autres immobilisations corporelles

Ce poste est composé du mobilier et matériels de bureau et informatiques.

2.3 AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Logiciels : 1 à 5 ans
- Site Web : 1 an
- Mali technique : durée de vie résiduelle des brevets
- Aménagement du terrain : 5 ans
- Construction : 10 ans
- Installation agencements : 3 à 8 ans
- Outillage, moules et prototypes : 2 à 5 ans
- Matériel industriel et auxiliaire : 2 à 5 ans
- Installations générales diverses : 3 à 5 ans
- Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 2 à 5 ans

2.4 STOCKS

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- Stocks de produits : ils sont valorisés au coût de revient, à l'exception des frais de commercialisation.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de matières premières (produit non conforme ou plus utilisé dans le cadre d'une production), une dépréciation des stocks est comptabilisée.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (produit non conforme), une dépréciation de 100 % des stocks est comptabilisée avant destruction.

En cas de perte de valeur constatée au niveau des stocks de produits finis (prix de revient supérieur au prix de vente), une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant correspondant au différentiel entre le prix de vente hors coût de distribution et le prix de revient de valorisation des stocks.

2.5 CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 DISPONIBILITÉS

Les disponibilités comprennent les supports de trésorerie liquide suivants : comptes bancaires courants, compte bancaire d'excédent de trésorerie rémunéré, disponibilités en caisse et comptes de dépôts à terme rémunérés déblocables à tout moment indépendamment de leur durée contractuelle.

2.7 FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET FRAIS D'ÉMISSION DE TITRES

Les divers honoraires de conseil facturés relatifs aux opérations d'augmentation de capital sont imputés avant effet d'impôt sur la prime d'émission.

2.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Consécutivement à l'opération d'introduction en bourse réalisée en juillet 2015, la Société a conclu le 10 juillet 2015 un contrat de liquidité avec un prestataire de service d'investissement, aux termes duquel elle confère à ce dernier un mandat d'intervention destiné à favoriser la liquidité des transactions, la régularité de la cotation de ses actions et éviter les décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Le 1^{er} août 2017, ce contrat de liquidité conclu le 10 juillet 2015 a été transféré à la société Kepler Cheuvreux.

La Société a mis fin au contrat de liquidité conclu le 30 mai 2017 avec la société Kepler Cheuvreux et a, le 3 février 2020, conclu un nouveau contrat de liquidité (conforme à la charte de déontologie établie par l'AMAFI et à la décision de l'Autorité des Marchés financiers n°2018-01 du 2 juillet 2018, applicable depuis le 1^{er} janvier 2019) avec la Société de Bourse GILBERT DUPONT qui a pris effet le 25 février 2020 au matin. Le 24 février 2020 au soir, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 18 163 titres,
- 85 959,05 € en espèces.

Les principes de comptabilisation retenus par la Société sont ceux émanant de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (Bull. trimestriel n° 137 mars 2005) :

La partie trésorerie proprement dite (compte espèces) est comptabilisée dans le compte 276100 "Autres créances immobilisées" et la partie portefeuille titres est comptabilisée dans le compte 277100 "Actions propres" sur la base des relevés périodiques des opérations transmis par le prestataire.

Les plus ou moins-values réalisées sur les opérations d'achats-ventes d'actions propres sont constatées dans les comptes 778300 "Bonis sur rachat d'actions propres" et 678300 "Mali sur rachat d'actions propres". Le portefeuille est évalué à la clôture de l'exercice au coût de revient. Une provision pour dépréciation à caractère financier est constatée en cas de moins-value latente.

NOTE 3 | NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

		Augmentations	
	Valeur brute début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL 2 158		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL 3 603 466		
Terrains	65		
Constructions sur sol propre	3 230		
Installations générales agencements aménagements constr.	89 176		7 950
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 349 836		680 267
Installations générales agencements aménagements divers	55 224		7 910
Matériel de transport	53 851		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	314 716		20 407
Avances et acomptes	29 580		46 250
TOTAL	5 895 677		762 784
Autres participations			687 725
Prêts, autres immobilisations financières	381 517		989 247
TOTAL	381 517		1 676 972
TOTAL GÉNÉRAL	9 882 817		2 439 755

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais d'établissements et de développement	TOTAL			2 158	2 158
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			3 603 466	3 603 466
Terrains				65	65
Constructions sur sol propre				3 230	3 230
Installations générales agencements aménagements constr.			7 950	89 176	89 176
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			56 465	5 973 637	5 973 637
Installations générales agencements aménagements divers				63 134	63 134
Matériel de transport				53 851	53 851
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				335 123	335 123
Avances et acomptes		29 580		46 250	46 250
TOTAL	29 580	29 580	64 415	6 564 465	6 564 465
Autres participations				687 725	687 725
Prêts, autres immobilisations financières			880 352	490 411	490 411
TOTAL			880 352	1 178 136	1 178 136
TOTAL GÉNÉRAL	29 580	29 580	944 768	11 348 225	11 348 225

3.2 ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement recherche développement TOTAL	2 158			2 158
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	154 737	14 225		168 962
Terrains	65			65
Constructions sur sol propre	2 674	160		2 834
Installations générales agencements aménagements constr.	85 300	884		86 184
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 020 648	260 615	15 678	4 265 585
Installations générales agencements aménagements divers	36 690	4 332		41 022
Matériel de transport	5 518	5 341		10 859
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	238 029	22 565		260 594
TOTAL	4 388 923	293 897	15 678	4 667 142
TOTAL GÉNÉRAL	4 545 818	308 122	15 678	4 838 262

3.3 ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 332 486				3 332 486
Sur autres immobilisations financières	1 510		1 510		
Sur comptes clients	2 158		2 158		
TOTAL	3 336 154		3 668		3 332 486
TOTAL GÉNÉRAL	3 336 154		3 668		3 332 486
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			2 158		
financières			1 510		

3.4 ÉTAT DES STOCKS

	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	Variation 30 juin 2020/31 déc 2019
Stocks produits tradit. Mat. 1 ^{ère}	731 271	480 488	221 410	250 784
Stocks produits tradit. Semi-finis	42 363	33 596	41 360	8 767
En-cours de production de biens	550 000	611 257		-61 257
Stocks produits tradit. finis	76 092	99 083	78 406	-22 991
Stocks produits négoce				0
TOTAL	1 399 726	1 224 424	341 175	175 302

ANNEXES AUX COMPTES

Notes sur le bilan actif

3.5 ÉTAT DES CRÉANCES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Autres immobilisations financières	490 411	178 495	311 916
Autres créances clients	1 206 665	1 206 665	
Impôts sur les bénéfices	80 761	80 761	
TVA	108 763	108 763	
Divers Etat et autres collectivités publiques	19 002	19 002	
Débiteurs divers	19 975	19 975	
Charges constatées d'avance	281 493	281 493	
TOTAL GENERAL	2 207 069	1 895 153	311 916

3.6 AUTRES CRÉANCES

AUTRES CREANCES	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
CIR	80 761	161 521	121 425
CICE			
Crédit Impôt Innovation			44 800
TVA déductible sur services	45 930	44 741	43 064
Autres	1 972	969	12 862
Crédit de TVA			
TVA/Factures fournisseurs non parvenues	57 080	27 065	30 138
TVA/Factures à établir	5 753		
Produits à recevoir/Plafonnement sur la VA	37 005	1 844	44 149
Imputation Impôt sur les sociétés			-73 544
Total	228 500	236 140	222 894

3.7 TRÉSORERIE

SUPPORTS	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Comptes bancaires courants	1 554 324	2 011 172	334 063
Comptes de dépôts à terme			
Intérêts courus / rémunération des CAT			
Frais bancaires courus	-2 012	-4 325	-1 538
Billet de trésorerie court terme			
Total	1 552 312	2 006 847	332 525

ANNEXES AUX COMPTES

Notes sur le bilan actif

3.8 CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Le versement initial opéré le 10 juillet 2015 s'est élevé à 200.000 €. Un apport complémentaire d'un montant de 30.000 € a été effectué le 18 octobre 2018. Les principaux éléments relatifs au contrat de liquidité (cf. Règles et méthodes comptables note 2.10 "Contrat de liquidité") sont les suivants au 30/06/2020 :

ÉLÉMENTS	30/06/2020
Solde au 31/12/2019	61 967
Plus value totale réalisée / cessions de l'exercice 2020	108 691
Compte titre (poste 277100 "actions propres")	
Nombre d'actions propres	9 096
Coût de revient des actions propres	178 495
Cours de clôture des actions propres	27
Coût de revient unitaire des actions propres au 30/06/2020	19,62
Reprise moins-value latente constatée et provisionnée	1 510
Compte espèces (poste 276100 "Autres créances mobilisées")	249 095

3.9 CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	281 493	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
Total	281 493	

NOTE 4 | NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES LIÉES AU CAPITAL ET RÉSERVES

Au 30 juin 2020, le nombre total d'actions BIOCORP est de 4.146.988 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune. Le capital social de la Société s'élève ainsi à 207.349,40 euros.

Synthèse de l'évolution du capital social et des primes liées au cours du 1^{er} semestre 2020 :

Éléments / Opérations	Nombre d'actions	VN (€)	Capital	Primes liées au capital
Total 31/12/2019	4 146 988	0,05	207 349	16 676 549
Augmentation de capital Imputation des frais d'émission de titres				
Total 30/06/2020	4 146 988	0,05	207 349	16 676 549

4.2 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Postes	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	30/06/2020
Capital	207 349			207 349
Prime d'émission	16 676 549			16 676 549
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves	0			0
RAN débiteur	-17 822 059		- 959 781	-16 862 278
Résultat exercice	959 781	- 778 529	959 781	- 778 529
Subventions d'investissement	262		116	146
TOTAL	31 882	-778 529	116	- 746 762

4.3 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Le poste "emprunts et dettes financières" est composé des avances accordées par des organismes publics et dont le remboursement est conditionné par le succès du projet concerné.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injectable communiquant", un prêt à taux zéro pour un montant de 440 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", une avance remboursable pour un montant de 320 K€.

La Société a obtenu de la Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable pour un montant de 90 K€.

La Société a obtenu de Bpifrance Financement, au titre du projet "Développement d'un stylo injecteur", un prêt à taux zéro pour un montant de 600 K€ en 2016 et un versement complémentaire de 500 K€ en 2017.

Le tableau des remboursements de ces aides est le suivant :

En Euros	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
Bpifrance	44 000	88 000	88 000	88 000	44 000	88 000					440 000
Bpifrance	0	50 000	70 000	90 000	55 000	55 000					320 000
Région Auvergne	18 000	18 000	18 000	18 000	0	18 000					90 000
Bpifrance	0	0	0	60 000	60 000	120 000	120 000	120 000	120 000		600 000
Bpifrance	0	0	0	0	25 000	100 000	100 000	100 000	100 000	75 000	500 000
TOTAL	62 000	156 000	176 000	256 000	184 000	381 000	220 000	220 000	220 000	75 000	1 950 000

Subventions

Avance remboursable.

La Société s'est engagée à rembourser les aides perçues suivant le tableau de remboursements figurant ci-dessus.

4.4 ÉTAT DES DETTES

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	1 978 653	1 340 176	638 477	
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an max à l'origine	2 105 675	2 105 675		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	361 478	96 504	264 974	
Emprunts et dettes financières divers	1 278 750	411 000	867 000	750
Fournisseurs et comptes rattachés	1 009 842	1 009 842		
Personnel et comptes rattachés	500 573	500 573		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	775 312	775 312		
Taxe sur la valeur ajoutée	25 412	25 412		
Autres impôts, taxes et assimilés	43 799	43 799		
Groupe et associés	687 725	687 725		
Autres dettes	964	964		
Produits constatés d'avance	37 016	37 016		
TOTAL	8 805 199	7 033 998	1 770 451	750
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 307 900			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	778 888			

ANNEXES AUX COMPTES

Notes sur le bilan passif

Il est à noter l'existence des avances remboursables suivantes, comptabilisées dans des sous-comptes "168", ayant le caractère de dettes certaines au 30/06/2020 (confère note 4.4 "Avances conditionnées et subventions") :

Avances	Solde 30/06/2020	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injectable communiquant" prêt à taux 0	110 000	88 000	22 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'une plateforme logicielle de lutte contre la contrefaçon", avance remboursable	110 000	110 000		
Région Auvergne, au titre du développement de l'entreprise, une avance remboursable	18 000	18 000		
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	540 000	120 000	420 000	
BPI FINANCEMENT "Développement d'un stylo injecteur" prêt à taux 0	500 000	75 000	425 000	
Total	1 278 000	411 000	867 000	

4.5 ANALYSE DES DETTES FOURNISSEURS

ÉLÉMENTS	Montant	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Dettes / factures non parvenues	356 303	356 303		
Dettes fournisseurs effets à payer	0	0		
Dettes autres fournisseurs	653 382	653 382		
Dettes fournisseurs / immobilisations	687 725	687 725		
TOTAL	1 697 410	1 697 410	0	0

4.6 CHARGES À PAYER

Ces dernières sont incluses dans les divers postes de dettes au passif du bilan.

CHARGES A PAYER	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019
Fournisseurs biens et services / factures non parvenues	356 303	180 427	179 349
Provisions congés payés / RTT / etc.	500 573	355 830	403 539
Personnel salaires à payer			
Charges sociales sur congés payés / RTT / etc.	198 443	158 413	159 285
Charges fiscales à payer	27 285	90 364	49 626
Intérêts courus sur emprunts	3 663	3 820	4 256
Intérêts courus à payer	2 012	4 325	1 538
Intérêts courus sur compte courant	3		524
Autres		100 000	
Total	1 088 282	893 179	798 118

NOTE 5 | NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Les facturations des marchandises, des outillages et des produits traditionnels sont effectuées à la livraison, les facturations des prestations de services sont effectuées à la réalisation des prestations.

	30/06/2020			30/06/2019		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de produits traditionnels	617 254	333 369	950 624	671 496	309 861	981 357
Prestations de services	2 686 649	172 238	2 858 887	4 049 314	217 322	4 266 636
Chiffre d'Affaires	3 303 903	505 607	3 809 511	4 720 810	527 183	5 247 993

Les prestations de services intègrent la comptabilisation de 2,5 M€ relatifs au partenariat signé avec SANOFI.

5.2 AUTRES PRODUITS

Aucun autre produit significatif au cours de l'exercice.

5.3 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Les principaux postes des autres achats et charges externes sont :

	30/06/2020	30/06/2019
Sous-traitance directe	57 167	250 794
Prestations de services BIO JAG	114 550	87 100
Prestataire USA et Chine	12 500	12 500
Prestations techniques	199 272	180 981
Crédit bail	17 755	41 252
Locations immobilières (y compris charges locatives)	117 438	115 223
Intérimaires	74 201	78 040
Honoraires	490 037	248 144
Honoraires brevets	182 797	169 891
Divers	660 402	570 344
Total	1 926 119	1 754 269

5.4 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier du 1^{er} semestre 2020, d'un montant net de -78,6 K€, est constitué de :

- Produits financiers : 2,1 K€
- Charges financières : 80,7 K€

5.5 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30/06/2020	30/06/2019
Abandon de compte courant	69 120	0
Cession immobilisations	3 000	0
Divers	116	116
Boni sur rachat d'actions	143 631	29 737
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	215 867	29 853
Cession immobilisations	0	0
Divers		
Mali sur rachats d'actions	-34 951	-23 264
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-34 951	-23 264
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	180 916	6 589

NOTE 6

AUTRES
INFORMATIONS**6.1 CRÉDIT D'IMPÔT RECHERCHE ET AUTRES CRÉDITS D'IMPÔT**

Le crédit d'impôt recherche et innovation relatif au 1^{er} semestre 2020 figurant en produits s'élève à 80 760 €, représentant 50% des montants acquis en 2019 dans le cadre d'un maintien du niveau de R&D sur 2020.

Le crédit d'impôt recherche et innovation 2019, s'élevant à 161 521 €, a fait l'objet d'un remboursement total de la part de l'administration fiscale le 31/03/2020 dans le cadre des dispositions de l'article 199 ter b-2° nouveau du Code Général des impôts..

Les créances relatives aux crédits d'impôt figurant à l'actif dans le poste "Etat Impôt" se décomposent de la façon suivante :

CRÉANCES RELATIVES AUX CRÉDITS D'IMPÔT	30/06/2020
CIR 2020	80 760
Crédit impôt innovation 2020	
TOTAL	80 760

6.2 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

Effectif au 30/06/2020 : 57 personnes, dont 30 cadres, 25 employés non cadres et 2 apprentis, 20 femmes et 37 hommes.
Convention collective applicable : Plasturgie.

6.3 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE FISCAL

Le déficit fiscal reportable sans limitation de durée s'élève au 30/06/2020 à -18 302 430 €.

6.4 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Au cours du 1^{er} semestre 2020, 50.000 actions gratuites ont été attribuées à des membres du personnel salarié, au cours de la réunion du Conseil d'administration du 18 juin 2020.

A la date du présent document, seules 113.980 actions gratuites sont en circulation et sont susceptibles d'attribution définitive. Le détail de ces actions gratuites est disponible dans le tableau ci-dessous :

Date d'assemblée générale	15 mai 2018	15 mai 2020
Date d'attribution conditionnelle des actions par le Conseil d'administration	29 novembre 2018	18 juin 2020
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	63 980	50 000
Date d'acquisition définitive des actions	29 novembre 2020	18 juin 2022
Date de fin de période de conservation	-	-
Nombre d'actions définitivement attribuées à la date du présent document	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques à la date du présent document	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes à la date du présent document	63 980	50 000

ANNEXES AUX COMPTES

Autres informations

BIO JAG	30/06/2020	31/12/2019
Dettes	71 640	57 600
Créances	883	893
Produits	736	744
Charges	114 550	196 100
Compte courant	964	961
Abandon de créance	0	0

FAMILY IMMOB	30/06/2020	31/12/2019
Dettes	0	0
Créances	0	0
Produits	0	2 416
Charges	81 303	161 289
Compte courant	0	0
Abandon de créance	0	0

Le rachat des titres de la société FAMILY IMMOBILIER SAS est intervenu fin juin 2020, le financement bancaire et le règlement sont intervenus début juillet 2020.

6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Montant HT en euros	30/06/2020		30/06/2019	
	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL	GRANT THORNTON	ARVERNE CONSEIL
Mission de commissariat aux comptes	20 000	20 000	16 500	16 500
Services autres que la certification des comptes			6 030	5 000
Sous-total	20 000	20 000	22 530	21 500
Autres prestations rendues				
Fiscale				
Autres				
Sous-total	0	0	0	0
Total	20 000	20 000	22 530	21 500

NOTE 7 | ENGAGEMENTS

7.1 INDEMNITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

Elles sont évaluées à 334.168 € (23 salariés) au 30/06/2020 sur la base des hypothèses suivantes :

Convention collective : Plasturgie

Départ volontaire à 65 ans

Taux de revalorisation des salaires : 1,3 %

Taux de turn-over : faible

Taux de charges patronales : taux moyen de 47 %.

Taux d'actualisation : 0,12 %

Au 31 décembre 2019, les indemnités de départ à la retraite s'élevaient à 385.351 € ; les hypothèses étaient les mêmes.

7.2 CONTRAT DE CRÉDITS BAUX

	Matériel outillage	Autres	Total
Valeurs d'origine	174 700		174 700
Amortissements :			
Cumuls antérieurs	124 134		124 134
Dotations de l'exercice	17 326		17 326
Total	141 460		141 460
Redevances payées :			
Cumuls antérieurs	127 241		127 241
Exercice	17 755		17 755
Total	144 996		144 996
Redevances à payer :			
à un an au plus	32 550		32 550
à +1 an et -5 ans			
à + de 5 ans			
Total	32 550		32 550
Valeur résiduelle :			
à un an au plus	1 747		1 747
à +1 an et -5 ans			
à + de 5 ans			
Total	1 747		1 747

7.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Engagements donnés

Nantissement sur prêt CACF du 01/07/2016 de 150.000 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 59.871 €.

Nantissement sur prêt CACF du 21/02/2017 de 115.800 €, des biens objets du prêt. Le capital restant dû au 30/06/2020 est de 45.116 €.

Engagements reçus

Néant.

7.4 AVANCES CONDITIONNÉES ET SUBVENTIONS

Confère Note 4.4 "Avances conditionnées et subventions".

7.5 BAUX COMMERCIAUX

Dans le cadre de son activité, la Société a conclu divers contrats de location immobilière :

Bureaux administratifs et locaux industriels :

Adresse : PIT de Lavour La Béchade 63500 ISSOIRE

Durée : 4 juillet 2013 - 3 juillet 2022

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale

Loyer mensuel : 10.390,48 € HT (loyer 30 juin 2020 facturé : 62.343 € HT)

Bureaux administratifs :

Adresse 1 : 15 route du Cendre 63800 CURNON D'Auvergne

Durée initiale : 01 mars 2018 - 28 février 2027

Départ anticipé : possible à l'expiration de chaque période triennale, en respectant un préavis de six mois.

Loyer mensuel : 6.982,48 € HT (loyer 30 juin 2020 facturé : 41.895 € HT)

Adresse 2 : 11 rue Cardinet - 75017 PARIS

Durée initiale : 12/01/2018 - Il s'agit d'un contrat de prestation d'une durée d'un mois renouvelable par tacite reconduction et pour une période minimale incompressible d'un mois.

Départ anticipé : Chaque partie pourra mettre fin au contrat à condition d'en aviser l'autre 30 jours à l'avance.

Loyer mensuel : 2 200 € HT (loyer 30 juin 2020 facturé : 13.200 € HT)

Le montant des engagements (loyers hors charges locatives) envers les bailleurs et repreneurs jusqu'à la prochaine période de résiliation s'analyse comme suit au 30/06/2020 :

Contrats	Début du bail	Fin du bail	Loyer semestriel HT 2020 hors charges	Engagement < 1 an	Engagement de 1 à 5 ans
Locaux Issoire ⁽¹⁾	04/07/2013	03/07/2022	62 343	124 686	124 686
Locaux Curnon	01/03/2018	28/02/2027	41 895	83 790	335 160
Locaux Paris (rue Cardinet)	12/01/2018		13 200		
Total			117 438	208 476	459 846

⁽¹⁾ Suite à l'opération de transmission universelle de patrimoine intervenant avec la société Family immobilier, les loyers ne seront plus comptabilisés à partir du 31/08/2020, la construction étant à l'actif de Biocorp.

NOTE 8

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Postérieurement à la clôture, la Société a facturé le 28 août 2020 dans le cadre du contrat avec SANOFI pour le développement et la distribution d'une version exclusive du dispositif Mallya™ pour leur stylo à insuline SoloStar ; un montant HT de 2.000 K€.

Lors de sa réunion en date du 21 février 2020, le Conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention réglementée portant sur l'acquisition de la totalité du capital de la société FAMILY IMMOBILIER SAS auprès de Monsieur Jacques GARDETTE et son épouse. Cette société est propriétaire de l'ensemble immobilier sur lequel est installée la Société. Le Conseil d'administration a décidé, lors de cette même réunion, d'autoriser la Direction Générale à réaliser une Transmission Universelle de Patrimoine de la société FAMILY IMMOBILIER au profit de BIOCORP PRODUCTION. Le rachat des titres est intervenu fin juin, le financement bancaire et le règlement sont intervenus début juillet, la TUP est intervenue le 24 août.

Lors de sa réunion en date du 22 septembre 2020, le Conseil d'administration a constaté que les conditions de performance attachées aux 36.000 AGA 2018-2 attribuées par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 22 juin 2018 n'avaient pas été satisfaites. Ces actions gratuites n'ont donc pas été définitivement acquises en date du 22 juin 2020 par les bénéficiaires et ont été rendues caduques.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 3 à 30) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

A Issoire, le 22 septembre 2020

Monsieur Eric DESSERTENNE
Directeur Général
04.73.55.70.50
edessertenne@biocorp.fr

BIOCORP PRODUCTION

Société anonyme au capital de 207 349,40 euros | SIRET : 453 541 054 00012 | RCS : 453 541 054

PIT de Lavour La Béchade 63500 ISSOIRE | T. 04.73.55.70.50 | Site internet : www.biocorpsys.com

Crédits photos : Shutterstock - GETTY IMAGES - Antoine Quereuil - BIOCORP